



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-586

PUBLIÉ LE 3 AOÛT 2022

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2022-08-02-00001 - ARRÊTÉ N° DDPP 2022 390?? du

02/08/2022?? PORTANT ABROGATION D une HABILITATION SANITAIRE??

(1 page)

Page 3

Préfecture de Police

75-2022-08-02-00001

ARRÊTÉ N° DDPP 2022 390
du 02/08/2022

PORTANT ABROGATION D une HABILITATION
SANITAIRE

**ARRÊTÉ N° DDPP – 2022 – 390
DU 02/08/2022
PORTANT ABROGATION D'UNE HABILITATION SANITAIRE**

Le Préfet de Police,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7 et R. 203-3 à R. 203-16,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-00859 du 21 juillet 2022 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des transports et de la protection du public et des services qui lui sont rattachés,

Vu l'arrêté préfectoral n° DDPP-2020-052 du 11 septembre 2020 octroyant l'habilitation sanitaire au Docteur Pierre CHEREL,

Vu la demande d'abrogation de son habilitation sanitaire du Docteur Pierre CHEREL, du 11 juillet 2022,

Sur proposition de la Directrice départementale de la protection des populations de Paris,

A R R Ê T É

Article 1^{er}

L'arrêté préfectoral n° DDPP-2020-052 octroyant habilitation sanitaire au Docteur Pierre CHEREL, pour les départements de Paris, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et des Yvelines, est abrogé à compter de la date du présent arrêté.

Article 2

La Directrice départementale de la protection des populations de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Île-de-France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

pour le Préfet de Police
et par délégation,
la Directrice départementale de la
protection des populations de Paris

Marie-Hélène TREBILLON